

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW – Code 01****AVEC UN INVESTISSEMENT DE 2 MILLIONS DE DOLLARS****LA MINISTRE MARGUERITE BLAIS ANNONCE
43 PROJETS DE RÉPIT AUX PROCHES AIDANTS**

Montréal, le 19 décembre 2010. – La ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais, a annoncé aujourd’hui du répit pour les proches aidants en dévoilant un investissement total de 2 millions de dollars pour le soutien de 43 projets d’organismes communautaires.

Au Québec, on estime à 300 000 le nombre de personnes qui remplissent le rôle d’aidant auprès d’aînés, leur permettant ainsi de demeurer à domicile. Ces aidants éprouvent parfois de la difficulté à concilier leur vie personnelle et professionnelle avec leurs activités d’aidant en raison de la lourdeur de leur tâche. Un court répit devient alors pour eux non pas un luxe, mais une nécessité.

« C’est une réalité incontournable : de plus en plus de personnes aident un proche aîné en perte d’autonomie. Ce sont des gens dévoués qui font preuve d’un véritable don de soi. Avec cette annonce, nous désirons que les organismes qui les accompagnent sur le terrain soient mieux outillés et en mesure de leur donner le coup de pouce qui souvent change tout. C’est de cette manière que nous réussirons à aplanir les obstacles qui se dressent devant ces personnes dont l’apport inestimable deviendra encore plus important dans les années à venir », a déclaré la ministre Marguerite Blais.

Ces projets visent principalement à mieux organiser et à développer une offre de service en matière d’écoute, de répit et d’accompagnement. Les projets seront déployés à travers tout le Québec dans le cadre des programmes Du cœur à l’action pour les aînés du Québec et Soutien aux initiatives pour le respect des aînés.

Le financement accordé vise également à encourager l’expérimentation d’approches novatrices et l’amélioration de l’offre d’information et de formation.

Parmi les projets retenus, soulignons les suivants :

- Société de soins palliatifs à domicile du grand Montréal : élaborer et mettre en place un service de soutien psychologique professionnel aux personnes malades et aux proches aidants (240 000 \$ sur trois ans);
- Fondation des maladies mentales : mieux outiller les proches aidants et les intervenants afin d’épauler les aînés qui souffrent de troubles de santé mentale (664 000 \$ sur trois ans);

- Association lavalloise des personnes aidantes : accroître l'offre de répit aux proches aidants de la région de Laval (240 000 \$ sur trois ans).

« L'ajout à nos programmes d'un volet destiné spécialement aux proches aidants, auquel une somme de 2 millions de dollars est réservée, démontre le souci de notre gouvernement de mieux les soutenir. Plusieurs types de projets sont proposés, plus particulièrement en matière de répit, mais aussi de services personnalisés aux proches qui accompagnent des personnes en fin de vie par exemple. Ce que nous désirons avant tout, c'est qu'ils bénéficient du meilleur accompagnement possible dans des situations aux multiples visages », a conclu la ministre Blais.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des projets retenus, veuillez consulter le site Web du Ministère à l'adresse www.mfa.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Marie-Ève Morneau
Attachée de presse
Cabinet de la ministre responsable des Aînés
Tél. : 418 646-7757